



Cité du Vatican, 10.06.2020

Communiqué de presse

La cérémonie de l'assermentation de la Garde Suisse Pontificale se déroulera à huis clos en raison de l'actuelle pandémie de coronavirus

Dans le précédent communiqué du 16 mars 2020, il a été annoncé que cette année, l'assermentation de la Garde Suisse Pontificale serait reportée du 6 mai au 4 octobre 2020. En raison de l'état de la situation de la pandémie de coronavirus, il a été décidé, en concertation avec l'autorité supérieure compétente, que la cérémonie aura lieu sans public, dans le respect des mesures de précaution sanitaires. Les 38 gardes devant être assermentés prêteront donc serment le 4 octobre sans invités. Les parents et membres des familles, les diverses personnalités et délégations invitées ainsi que le canton-hôte de Bâle-Campagne ne pourront pas assister à la cérémonie. Une retransmission en direct de cet événement unique sera assurée.

Programme :

Dimanche 4 octobre 2020

7 h 30 : Messe avec les gardes devant prêter serment dans la basilique Saint-Pierre.

17 h : cérémonie de l'assermentation dans la Cour Saint-Damase (ou, en cas de mauvais temps, à l'Aula Paul VI).

Un avis détaillé contenant des informations sur les gardes devant prêter serment et sur la façon de suivre l'assermentation en direct suivra environ 2 semaines avant l'événement.

Contact : Sergent Urs Breitenmoser / 0039 06 698 98 100 / media@gsp.va